

Le Projet : « Mémoire des Exilés de la Mauritanie »



Projet cinématographique
pour la constitution d'un fonds d'archives filmées
et la réalisation d'un film documentaire
sur les violences en Mauritanie.

Michael Hoare
Jacqueline Geering

Avenir Vivable
35, bd des Batignolles
75008 Paris
tél./fax (331) 42 93 27 67
avenir.vivable@libertysurf.fr
<http://avenirvivable.ouvaton.org>

Résumé du projet

Dans la période entre 1985 et 1991, la Mauritanie, un territoire de deux fois la taille de la France, étendu sur une zone désertique et semi-aride, peuplé par les arabo-berbères et des africains noirs, a été le théâtre de violences, d'évacuations forcées d'une partie de la population noire et d'une quasi-guerre avec le Sénégal, son voisin du sud.

Pendant la même période, les cadres noirs ont subi des purges dans les forces armées et l'administration qui ont abouti à des milliers d'emprisonnements, d'assassinats et de cas de torture.

De nombreuses personnes qui ont souffert de ces événements sont toujours en exil, vivant en France, en Belgique, au Canada, aux Etats Unis et ailleurs, ou campant dans des villages de réfugiés dits « provisoires » sur le bord du fleuve Sénégal à des centaines de mètres de leur pays.

Ce projet a comme but d'enregistrer les témoignages de ceux qui ont été les victimes de ces événements, à fois pour l'archivage comme documents audiovisuels pour l'histoire, et comme moyen de repérer la matière première d'un film qui raconterait le contexte et les événements de ces années-là.

Le but est double : préserver pour l'histoire une trace de ce traumatisme, et permettre à des publics à la télévision ou au cinéma de s'approcher de gens dont les vies ont été à jamais marquées par cette violence.

L'objectif est également de contribuer au travail de réconciliation et d'apaisement politique en Mauritanie même, travail qui ne peut s'effectuer que sur la base d'une réelle évaluation des errements passés.



Le projet « Mémoire des exilés de Mauritanie » :

L'histoire de ce projet débute pendant l'été 2004. Moawiya Ould Sid'Ahmed Taya était encore au pouvoir en Mauritanie ayant déjoué un énième complot contre lui et son régime. Nous connaissons quelques militants, réfugiés Mauritaniens, qui travaillaient de manière très isolée, tant leurs activités étaient peu connues du grand public, dans des associations de défense des droits de l'homme mauritaniennes. Ces associations organisent, périodiquement des manifestations ou des veilles sur l'esplanade des droits de l'homme, place du Trocadéro, à Paris. Ils suivent avec soin les mouvements de leurs anciens tortionnaires, comme l'a prouvé le procès contre Ely Ould Dah dont ils ont été partie prenante à Nîmes en juin 2005. Mais sans cela, leurs fonctions de création et de maintien de liens dans la communauté, de vigilance et de proposition par rapport à ce qui bouge en Mauritanie, ces fonctions sont pratiquement inconnues. Lors de discussions avec eux sur la possibilité de faire un film sur leurs activités, ils nous ont demandé de filmer une de leurs réunions. Le but de ce tournage était de pouvoir garder une trace de leur rencontre, de l'envoyer à des compatriotes en Belgique et aux Etats-Unis et d'élargir le cercle des participants. Nous étions bien sûr d'accord, mais ce premier tournage à Massy Palaiseau, en juillet 2004, a provoqué l'élargissement du champ de nos discussions. Est-ce que c'était vraiment un film d'explication et de pédagogie historique dont la communauté avait besoin, ou d'un témoignage, d'un accès à leur passé ? Quelle est la fonction de la mémoire dans la constitution d'une société civile et politique ? Ou dans le devenir de la société Mauritanienne si elle devait prendre un cheminement vers la démocratie ? Et comment, pour des sociétés encore en partie orales, la vidéo et l'audiovisuel peuvent-ils jouer le rôle de communicateur et de gardien de mémoire pour les générations futures ?

De ces discussions avec nos ami(e)s mauritanien(ne)s est né le projet présenté dans ce document.



Mourtoudo Diop
Janvier 2006

Ce projet a comme une double finalité : 1) de constituer un recueil de témoignages sur les assassinats, disparitions et tortures qui ont endeuillé la population Mauritanienne notamment entre 1985 et 1991, et
2) de faire le repérage et l'écriture d'un film qui relate ces événements et leurs conséquences.

Ces années ont vu le meurtre de centaines de gens, membres notamment des forces armées et de l'administration et des populations noirs du sud du pays. Elles ont aussi vu l'évacuation forcée d'une partie de la population mauritanienne dans des camps et des villages sénégalais et maliens.

Des réfugiés issus de ces traumatismes vivent en France, en Belgique, aux Etats-Unis, au Canada, au Sénégal, au Mali et ailleurs.

Leur témoignage constitue une page essentielle de la mémoire de l'émigration africaine vers ces pays. Une partie de l'immigration africaine résidant dans la banlieue parisienne, à Bruxelles, Montréal ou New York porte les cicatrices physiques et affectives de ces événements. Nous pensons qu'il est important d'enregistrer leurs paroles et de les garder pour la mémoire commune de l'humanité.

Notre projet vise à tourner sur support numérique un nombre significatif de témoignages afin de constituer un fonds d'images qui pourra être stocké, analysé et indexé pour référence future. Ce fonds d'images constitué de masters numérisés pourrait exister en France, ou dans une institution dédiée à la préservation de la mémoire des peuples noirs ou africains dans un pays ayant reçu l'accord des participants. Il serait consultable sur l'internet. Si l'avenir le permet, il doit pouvoir trouver sa place dans les archives historiques de la Mauritanie.

Pour le public, il existera sous la forme d'une collection de DVDs, un par témoignage, indexés et accompagnés de livrets de traductions dans les langues importantes de recherche : l'anglais, le français, l'arabe. Une brève introduction au livret indiquera la biographie du témoin. Si le budget le permet, nous estimons qu'il serait juste que ces textes soient aussi disponibles en pular et en soninké, deux langues nationales minoritaires en Mauritanie.

Les conditions de visionnage, vente, prêt ou téléchargement de ces documents feraient partie d'un accord entre les sociétés productrices et l'institution de stockage. Notre souci est que ce travail soit le plus librement accessible possible. Mais nous reconnaissons qu'il faudra la collaboration d'une institution spécialisée pour que le projet puisse être assuré d'une existence pérenne.

En août 2005, la présidence a changé par la seule méthode que la Mauritanie ait jamais connue : le coup d'Etat. Le nouveau chef d'Etat, Ely Ould Mohammed Vall, promet de tourner la page sur les années de répression et de manipulation de son prédécesseur et d'ouvrir la voie vers un processus de transition démocratique.

Nous, et les associations de droits de l'homme avec qui nous collaborons, sommes convaincus qu'une véritable transition démocratique ne peut exister en Mauritanie que si elle est accompagnée par une évaluation minutieuse du passé et de ses errements. Si la logique ethniciste et raciste qui a dominé le pays lors des soubresauts des années 80 persiste, les conditions pour une société civile et politique apaisée ayant une culture et des règles du jeu politiques consensuels et partagés n'existeront pas.

Notre projet vise à fournir un des outils nécessaires pour que cette évaluation puisse avoir lieu.

2) Méthode de travail pour constituer les archives de mémoire :

Des associations de réfugiés mauritaniens existent dans tous les pays où ils sont présents. En France les deux associations les plus importantes sont l'OCVIDH (Organisation contre les Violations des Droits de l'Homme en Mauritanie) et l'AVOMM (L'Association d' aides aux veuves et aux orphelins de Mauritanie). Ces deux associations essentiellement masculines sont souvent accompagnées dans leurs démarches et leurs manifestations par l'AFMA (l'Association des Femmes Mauritaniennes). Ces associations regroupent en France presque 1000 personnes parmi les plus actives de la communauté. C'est avec elles que nous proposons de démarrer notre travail de témoignage et d'archivage.

Pour la suite, nous proposons de suivre le fil des connaissances familiales et associatives pour constituer le réseau de contacts qui nous fourniront les témoignages voulus.

Des regroupements existent aussi par village et par famille, ainsi que par sensibilité politique. Notre démarche étant pluraliste et ouverte, nous n'entendons privilégier aucune des sensibilités existant parmi la population mauritanienne. Elles sont multiples et parfois opposées sur des points de programme, de stratégie ou de personnes. C'est normal dans une démarche qui se veut démocratique. Notre seul souci est que cet outil puisse exister au service de toutes les associations, toutes les organisations dans un objectif qu'elles déclarent partager toutes : le retour organisé des réfugiés en Mauritanie, la prise en compte par la société et par l'Etat Mauritanien de l'importance des souffrances subies, résultat des errements politiques passés.

Nous allons commencer en organisant :

- avec chaque individu un tournage témoignage, dans lequel la personne racontera sa biographie depuis son enfance en Mauritanie, ce qui lui est arrivé pendant les années cibles (85-91), les conséquences sur sa vie et la vie de ses proches et son activité actuelle. Nous filmerons en outre quelques séquences qui témoignent de l'activité associative, militante ou quotidienne de la personne.

- par le réseau de connaissances et de contacts, nous travaillerons d'abord en France et en Belgique. Ensuite nous nous retrouverons au Sénégal et au Mali, à New York et à Montréal. Nous continuerons notre enquête en Mauritanie si les conditions politiques du pays le permettent.

Nous pensons exécuter entre une cinquantaine et une centaine de tournages (vers 250 heures de matière audiovisuelle) sur une période d'un an.

Cette matière doit être transcrite, traduite en anglais, français et en arabe et exister sous forme de DVD indexé et sous forme d'une brochure multilingue accompagnant chaque DVD.

Un site internet sera constitué des documents écrits et les témoignages audiovisuels seront disponibles sur demande.

Nous estimons que ce travail nous prendra entre 12 et 18 mois.

3) Le repérage et l'écriture d'un film :

Nous visons aussi à produire un film qui explique et restitue l'histoire dans son contexte. Outil de popularisation, de sensibilisation, ce sera un moment destiné au grand public en Afrique et ailleurs pour progresser vers la paix et la réconciliation. Le but du film sera de tirer les leçons essentielles pour l'avancée vers la démocratie, vers une gestion tolérante des diversités ethniques dans cette partie de l'Afrique. Il aura aussi comme fonction de restituer la mémoire et l'identité d'un composant de l'émigration africaine en Europe, en Amérique, partout où elle s'est implantée.

A partir de ce travail de constitution d'archives, des rencontres se feront. Nous finirons par bien connaître le milieu des réfugiés Mauritaniens. Nous serons en mesure de choisir quatre ou cinq personnages clefs qui pourront nous guider dans le tournage d'un documentaire historique sur ces événements, et sur la manière dont leur mémoire est vécue aujourd'hui.

Nous imaginons bien qu'un de ces militants ou militantes travaille aujourd'hui en France, un ou deux autres vivent sur le bord du fleuve Sénégal, un ou une quatrième en Amérique du Nord. Ces personnes restent en contact à travers le réseau de liens militants et associatifs que se sont tissés la communauté.

Les portraits seront complétés par des images d'archives, des documents radio ou audiovisuels qui par leurs silences, par ce qu'ils disent et ne disent pas sur les événements révèlent l'intérêt et les engagements des médias à l'époque.

Le film sera à la fois une explication historique du déroulement des événements, du mécanisme de l'exclusion et des purges, des intérêts sociaux et politiques nationaux et internationaux qui se sont joués pendant cette période.

Le film sera aussi un document sur aujourd'hui, sur l'engagement et l'activité des militants et des militantes qui travaillent sans relâche pour faire inscrire les souffrances de cette période dans le devenir démocratique de la Mauritanie afin qu'elle advienne comme société civile et politique mûre.

Le film sera diffusable par les télévisions, dans les cinémas et des rencontres organisées par les associations et organes de diffusion de la société civile.



Mahamadou Sy

Une série d'hypothèses guidera nos tournages.

1 : Par la confrontation d'une série de portraits - images d'êtres humains au travail ou dans leur vie de famille, discussions avec ces êtres humains sur leur expérience, sur leur réflexion, il est possible d'élaborer un "portrait en creux" du pays tel qu'il devient. Ces portraits nous donnent accès au passé (à travers l'histoire qu'ils racontent ou introduisent), le présent (leur travail quotidien comme militants de groupes politiques ou humanitaires) et l'avenir (leurs enfants, la Mauritanie à laquelle ils aspirent).

2 : Les réfugiés sont tous victimes du processus de prise de pouvoir sur le pays par une élite minoritaire et réfléchissent sur les moyens de transformer cet état de fait.

3 : Les événements clefs qui ont déterminé la forme du pouvoir et de l'Etat Mauritanien sont ceux qui se situent entre 1986 et 1991. Ce sont ces cinq années-là où culmine la crise en cours depuis l'indépendance de 1960 et qui, par son héritage, détermine la nature du pays aujourd'hui.

4 : Le noeud autour duquel les réfugiés racontent et pensent leur histoire, le centre de la dynamique politique mauritanienne est le rapport entre l'Etat et les minorités ethniques et culturelles que composent son peuple. Au centre de l'échiquier les populations noires, que ce soit les ethnies pulaars, soninkés, bambaras ou wolofs qui habitent le sud du pays, ou que ce soit les "haratines", descendants d'esclaves noirs assimilés à la culture maure. La situation actuelle est caractérisée par certains comme un « racisme d'Etat » ou un « chauvinisme Beydane (maure blanc) » qui tente, depuis une dizaine d'années, plus pour améliorer son image à l'extérieur que pour modifier profondément la situation des peuples à l'intérieur du pays, de se couvrir d'un vernis constitutionnel et démocratique. Même si d'autres récuse le terme de « racisme », tous s'accordent à dire que le système politique et l'Etat Mauritaniens ont été accaparés au profit d'une petite proportion de la population du pays.

5 : Un facteur aggravant des tensions politiques en Mauritanie a pu être les projets de développement du bassin du fleuve Sénégal. En ce sens, le soutien européen à la construction des barrages sur le fleuve Sénégal et au dispositif de « développement économique » autour d'une stratégie de l'irrigation et l'exportation de produits agricoles (pilote par un organisme tri-national l'OMVS) n'a pas suffisamment pris en compte les effets internes à chaque société. Le prix du terrain a pris de la valeur. La bourgeoisie commerçante arabe de Nouakchott convoitait des terres qui existaient toutes sous un double contrôle, celui - virtuel - de l'Etat, et celui - réel - des chefs des villages avoisinants. Pour accéder aux capacités d'irrigation du fleuve, il fallait absolument vider une partie de la population qui s'y trouvait, et casser le contrôle sur le foncier exercé par les vieux chefs coutumiers. Dans la période qui nous concerne, ces tensions insuffisamment évaluées sont devenues meurtrières.

6 : Ce type de tension n'est pas unique à la Mauritanie mais se déploie dans pratiquement tous les Etats africains. En travaillant cette question dans le contexte mauritanien, nous proposons de rendre visible au cinéma le mal qui ronge la plupart des sociétés africaines et

des fonctionnements politiques qui ont émergé après l'indépendance. L'Afrique n'avancera pas tant que ses élites politiques n'ont pas appris à gérer positivement la diversité de leurs sociétés.

4) Documents de mémoire et de réconciliation – un exemple

Comme exemple du type de travail que nous pensons assumer voici quelques éléments du témoignage de Diaryatou Toumbou, femme de Mohammed Sall, officier de la marine Mauritanienne et diplomate, assassiné le 29 novembre 1990. Le tournage a eu lieu début juillet 2005.



Diaryatou Toumbou vit dans la banlieue parisienne avec ses six enfants, et à proximité d'autres membres de sa famille. Elle fait partie d'une association de femmes mauritaniennes qui se réunit mensuellement.

Elle nous a dit :

Je suis née le 1 janvier 1959 à Salde Medina (quartier) au Fanaye (village). J'ai marché jusqu'au R'Kiz pour aller à l'école et pour vendre mes produits, faire le petit commerce. Il y avait des Berbères dans le voisinage mais il n'y avait pas de problèmes à cette époque-là. Tout le monde vivait ensemble en bonne entente. Les Maures faisaient du commerce trans-sahélien, du sel. Les Haratines étaient présents dans la zone. Ils étaient considérés comme de la famille et souvent ils prenaient le nom familial. Comme ils avaient fui leurs maîtres, ils

n'avaient pas de terres, alors les gens de la région ont cédé les leurs pour que les Haratines puissent cultiver. Après, les récoltes étaient partagées.

A l'époque, ils étaient encore considérés comme des esclaves ou fils d'esclaves, et donc ils avaient des rôles particuliers : amener le bétail au pâturage, ramasser le bois, cultiver les champs

De temps en temps dans notre village, les Maures venaient pour voler des enfants d'esclaves qui avaient fui leurs maîtres. Les enfants volés étaient intégrés à la culture maure pour qu'ils perdent leurs propres racines. Le grand frère de mon père a pris des enfants haratines, ils ont traversé le fleuve et il les a cachés. Les Maures ne traversaient pas le fleuve pour aller au Sénégal. Les maîtres prenaient aussi une partie de la récolte que les Haratines tentaient de cacher.

Dans les années 70, nous avons vécu l'exode rural. Avec la sécheresse, certains membres mâles de la famille sont partis à la capitale, « aller au poste ». Les enfants ont été scolarisés, ils passaient dans d'autres villages pour aller à l'école. Les jeunes et les cadres se déplaçaient pour trouver du travail soit à la capitale, soit dans des autres villes. Avant on ne se déplaçait pas. Etre dans l'administration voulait dire que les hommes partaient pour travailler et les femmes restaient au village. Ils revenaient pendant la saison des pluies pour des vacances. Dans les petites villes/villages, on ne connaissait pas les grands problèmes, il y avait moins de responsabilité professionnelle.

En 1975, j'ai quitté mon village pour aller dans le village de mon mari, juste à côté, pour vivre avec ma belle famille. Il s'appelait Mohammed SALL et était déjà officier dans la marine. En 1976, nous avons célébré le mariage officiel ce qui nous a permis d'obtenir le certificat administratif de mariage. En 1977 nous avons déménagé à la base marine de Nouadhibou Neakwar. Le chef de cette base, Abdrahmane ould Khouar, était raciste et xénophobe et de profondes divisions commençaient à apparaître. Puis il a commencé son processus de « nettoyage ». Ould Khouar est entré dans l'armée avec mon mari et ils se connaissaient très bien. Il n'était pas compétent mais les trois autres officiers étaient Noirs, donc écartés des responsabilités. C'était le début du politique « système Beidane », le système de domination défini par le pouvoir des Maures. Abdrahmane ould Khouar a promis de « blanchir la Marine ». Tous les gradés Noirs ont été assassinés sauf un qui a été radié. (il est encore vivant aujourd'hui).

Vers cette époque les FLAM, qui revendiquent l'égalité et la justice pour les Noirs en Mauritanie, ont été réprimés parce que considérés comme groupe terroriste. Le pouvoir a utilisé ce prétexte pour vider les Noirs de l'administration en accusant chaque individu d'en être membre. Dans le processus de « nettoyage », certains Haratines ont suivi les ordres donnés par les Beidanes.

En 1987 suite à un faux coup d'état, la répression s'est renforcée contre les membres du FLAM et ceux qui étaient supposés l'être. Trois officiers Noirs ont été exécutés sans procès. Par contre, en 1988 un coup d'Etat manqué par des Maures n'a pas donné lieu à des exécutions.

Déjà en 1986 – des Noirs civils (professionnels intelligentsia) avaient été arrêtés et tués. Moutoudo Diop est le seul survivant de ce groupe et il vit à Paris maintenant. C'est un Peulh qui s'est beaucoup investi pour la culture Peulh à Paris.

Les Pulaars sont de bons citoyens, ils n'ont pas spontanément le tempérament rebelle, ne réagissent pas par les armes ou la violence, ils sont toujours non-violents. Un peulh peut contenir ses émotions. C'est un nomade qui garde son identité mais s'intègre où il va.

La France a colonisé la Mauritanie et a semé les graines de la situation que nous vivons, exactement comme en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui elle ne parle pas de ce qui se passe ; elle devrait insister devant la communauté internationale pour faire cesser les injustices en Mauritanie. Les coopérants militaires français n'ont jamais dénoncé les injustices, ou les pratiques de tortures. Aujourd'hui les survivants, rescapés ou mutilés font le bilan.

En 1989 il y a eu une nouvelle vague d'arrestations. Tout le monde sait qu'il y a eu des déportations mais la communauté internationale a fermé les yeux. Je peux citer les noms de villages : Salde Medina (mon village) Fanaye, Sima, une partie de Tékané et Dara (ou il n'y a qu'une famille qui est restée).

1989 c'est aussi l'année où il y a eu le problème entre un berger (un Mauritanien) et un agriculteur (un Sénégalais) dans la zone du fleuve. Les Maures sont intervenus et ils ont tués le Sénégalais ce qui a provoqué un problème diplomatique entre les deux pays. La Mauritanie a expulsé les Sénégalais dans la zone du fleuve et en a profité après pour expulser beaucoup de Mauritaniens noirs sous prétexte qu'ils étaient sénégalais.

Les déportations de 1989 se sont passées en plusieurs vagues dans la nuit à la fin du mois d'avril. Les Haratines ont participé aux déportations et le lendemain ils récupéraient la maison, les matériaux et la terre de ceux qui avaient été expulsés. Les Maures et des Haratines d'autres régions sont venus pour participer aux expulsions.

Les conditions de déportation étaient déplorables. Je peux témoigner d'exemples concrets :

1. Un jeune homme est parti à la pêche. Quand il est revenu il croise des Maures qui le battent. Son père arrive et sa tante essaie d'intervenir. Elle a été tuée. Le jeune part dans une autre famille maure et en fureur il tue quelqu'un. Le père blessé est emprisonné à Nouakchott. La reste de la famille a été expulsée au Sénégal.
2. Mon propre père a refusé de partir. Ma famille a essayé de le convaincre et finalement il a cédé. La police a encerclé la maison et elle a mis toute la famille dans les pirogues.

Nous savons que ceux qui ont été expulsés de Nouakchott et d'autres grandes villes ont été mis dans des avions ou des camions. Les Sénégalais ont été évacués par des avions envoyés par l'ONU, l'Allemagne, la France..... et le pouvoir mauritanien en a profité pour mettre des Mauritaniens noirs (sans leurs papiers ou leurs cartes d'identités). D'autres personnes ont été tués dans la capitale et elles ont été mises dans une fosse commune.

Inal est une base militaire transformé en prison ou ont été pratiqué des tortures et des travaux forcés. Nous qui cherchions des informations n'avions ni défenseurs ni aide, ni encadrement, nous n'avions que notre détresse. Nous n'avions aucun contact avec les prisonniers, pas d'info, ni de correspondance, c'était «un « black-out » total. Je peux parler de Mahamadou Sy qui a été avec mon mari et qui m'a tout raconté. Le 28 novembre 1990, 28 prisonniers ont été choisis et tués pour fêter l'anniversaire du pays !!!



Je veux décrire l'arrestation de son mari. Nous étions partis pour fêter le baptême d'un cousin. A l'époque mon mari était détaché de l'armée, il était en « civil » parce qu'il suivait une formation au Ministère de la Pêche. Au retour de la fête, notre voiture a été suivie et deux officiers maures lui ont demandé de les suivre pour une réunion d'urgence. Il n'avait pas le choix et il nous a quittés et est parti avec eux. Ils étaient « des amis », envoyés par Abdrahmane ould Khour. C'est la dernière fois que nous l'avons vu.

En route il a demandé à un cousin de venir récupérer la voiture. Après le cousin est venu attendre avec la famille. De nombreux officiers ont été arrêtés et ligotés dans le bureau de mon mari. Pour les dates exactes, il a été arrêté le 21 et est mort le 29 novembre 1990.

J'ai participé aux manifs et je me suis organisée avec d'autres femmes pour avoir des infos sur nos maris « disparus ». Avec mon amie Habi, la femme d'un autre officier disparu, je suis allée à la base marine de nombreuses fois pour demander où étaient nos maris. La première fois, un officier nous a répondu qu'ils étaient « en mission ». Il nous a demandé « Vous avez entendu parler de la FLAM ? Il y a des rumeurs si vous entendez quelque chose venez me le dire. On exige des infos. » Nous sommes rentrées en pleurant. La deuxième fois j'ai attendu entre 8h et midi. J'ai rencontré un autre capitaine qui m'a dit « de toute façon, tous ces gens là étaient en train de préparer un coup d'état ». Ce capitaine avait été en France avec mon mari pour une formation d'officier et pourtant il faisait parti de ceux qui avaient décidé de le tuer. Nous avons passés trois mois sans nouvelles. Après nous avons eu des informations de la part des rescapés. Ce sont eux qui m'ont dit comment mon mari est mort. Ce qui est fait est fait mais Maaouiya Ould Taya doit être jugé.

Haby Tambadou et moi-même avons fait la liste des disparus de Nouadhibou, accompagnés d'autres compatriotes touchés par les événements tragiques qui ont frappé les négro-mauritaniens.

Nous avons à la suite de nos manifestations sur les faits douloureux écrit une lettre ouverte au Président de la République et au Gouverneur. Nous avons été frappées et gazées lors de nos dépôts de lettres. Toutes nos correspondances n'ont obtenu aucune réponse.

Lors de l'une de nos rencontres, un lieutenant nous avait interrogées sur la visite que nous étions venu faire, mais il nous parlait en Hassania (l'arabe des maures). Nous lui avons répondu qu'on ne comprenait pas ses propos. Du coup, il nous a traité de non Mauritaniens parce que nous ne comprenions pas sa langue. Il s'exprimait en français. Nous lui avons fait savoir qu'il devait savoir que d'autres langues existent en Mauritanie et que le Pulaar, Soninké le Wolof et d'autres sont des composantes intégrantes du Pays. Il s'en est suivi une dispute pendant laquelle le lieutenant a tenu des propos racistes, finissant par cette phrase terrible : « Amenez-moi ces chiens dehors ».

Là-dessus les militaires nous ont empoignées sans ménagement, nous jetant dans les véhicules militaires pour nous amener au commissariat central. Nous leur avons indiqué que ce sont ces mêmes véhicules qui ont sans doute transportés nos maris.

De toute façon des gens aussi racistes qui sont au service de Ould Taya ne peuvent rien faire de positif pour le pays.

Nous savons par la voix de Mohamed Sekna, celui que j'ai évoqué précédemment, que les collaborateurs de Taya avaient décidé d'encercler ma maison à Nouadibhou un jour pour empêcher toute personne d'y accéder. Ce sont ces pratiques, qui ont provoqué mon départ pour Nouakchott.

A Nouakchott, j'ai continué à me battre contre l'injustice en Mauritanie, lors de plusieurs manifestations, pendant lesquelles les veuves ont été sévèrement réprimées. Par ces pratiques le régime cherche à faire oublier la disparition de nos maris, et d'autres noirs.

A partir de 1993, une amnistie a été prononcée pour soi-disant pardonner les exactions commises par le régime, et la communauté internationale. La France en premier nous a oubliés dans notre malheur : nous sommes aujourd'hui des familles éclatées, des enfants sans pères, des veuves sans ressources et sans instruction aucune.



5) Le financement du projet
« Mémoire des Exilés de la Mauritanie »
travail de recherche, tournage des interviews, montage et mise à disposition

Ce budget est proposé à titre indicatif.

Pour fixer un barème de salaire, nous comptons que chaque personne employée (intermittant) à temps plein doit pouvoir gagner 2000€ net, ce qui équivaut à 3000€ charges salariales comprises.

Pour réaliser le projet de recherche et d'archivage, il faudrait prévoir les prestations suivantes :

Location : unité de tournage DVHD

Equipe de tournage : opérateur de prise de vues, preneur de son/ enquêteur (donc une équipe de deux personnes) embauché pendant un an pour faire le travail de recherche, repérage, tournage de

50 à 100 x 3 = 150 à 300 heures pour filmer l'entretien et deux séances de mise en contexte par personne.

Une équipe de traduction pulaar-français, soninké-français, pulaar-arabe, soninké-arabe pour travailler sur les 100 à 200 heures de témoignages : estimation - 3 mois de travail

3 mois Monteur et banc de montage pour produire les DVD indexés des témoignages.

Forfaits coûts

Unité de tournage	5 000 €
Cassettes et consommables de tournage	3 000 €
Equipe de tournage 3000€ bruts par 6 mois pour 2 personnes =	36 000 €.
Traductions (estimation au forfait) =	20 000 €
Banc de montage	5 000 €
Monteur (2 mois)	6 000 €
Pressage des DVDs, Mise en place du site, Création, maquettage des Textes	10 000 €
Frais de déplacement (France, Belgique, Mali, Sénégal, New York, Montréal pour 2 personnes)	12 000 €
Total hors TVA, assurances et imprévus	97 000 €.

Annexes

Breve histoire politique de la Mauritanie

Tiré du livre « Noirs et beydanes mauritaniens : l'école, creuset de la nation ? », Ba, Oumar Moussa, Ed. L'Harmattan, Paris, 1993.

1920 - La Mauritanie devient colonie rattachée à l'AOF, territoire deux fois grand comme la France, mais assez peu peuplé.

Ses populations sont arabophones et berbères au Nord ; africaines noires subsahariennes au sud Bambaras, Pulaars, Soninkés, Wolofs ; une forte population noire arabisée et assimilée à la culture maure constituée d'esclaves ou descendants d'esclaves. Que ce soit les populations maures ou noires, les sociétés sont des sociétés paysannes féodales traditionnelles avec une hiérarchie fortement structurée de castes avec des barrières relativement étanches.

Les tribus du nord ne se soumettent pas à l'autorité française et la jonction avec l'Algérie et le Maroc ne se fera qu'en 1934.

1945 - La Mauritanie devient "territoire d'outre mer". Elle reçoit peu d'investissements tendant à une modernisation de l'économie. Le seul objet d'investissements sont les mines de fer et de phosphates.

Du coup, lorsque l'indépendance est octroyée le 28 novembre 1960, les sociétés mauritaniennes, en dehors du capital administratif qu'est Nouakchott; sont assez peu touchées par la modernisation, restent ancrées dans les stratifications et croyances traditionnelles.

Le jeune Etat lutte contre l'hostilité du Maroc qui revendique une partie de son territoire. Il accède aux Nations Unies un an plus tard, le 27 octobre 1961.

Premier président : Moktar Ould Daddah, représente l'élite maraboutique des tribus maures du Nord. Il tente d'imposer un parti unique le Parti du Peuple Mauritanien, seul légal à partir de janvier 1965.

Ould Daddah mène une politique de réconciliation avec le Maroc (sept 69) et fait entrer son pays dans la Ligue des Etats Arabes (4/12/73) en échange d'une politique d'arabisation volontariste. Les élites issus des peuples du Sud du pays (négro-Mauritaniens) poursuivent leur éducation en français et sont hostiles à l'arabisation imposée.

Ould Daddah mène une politique qui se veut nationaliste (monnaie national en 73, nationalisation des mines de fer - Miferma - en novembre 74) soutenue par la population, mais il lance le pays dans la guerre du Sahara aux côtés du Maroc.

Les tensions produites, les difficultés de la guerre, amènent le coup d'état du 10 juillet 1978 par le CMRN (Comité militaire de Redressement national) devenu le CMSN (Salut national).

Des chefs se succèdent jusqu'au Lt Col Mohamed Khouna Ould Haïdalla devient président de manière stable du 4/1/80 jusqu'au coup d'état de 1984).

Il retire définitivement la Mauritanie de la guerre du Sahara, reconnaît la RASD, ré-équilibre les relations avec d'autres pays régionaux, décrète l'abolition de l'esclavage, officialise les langues négro-africaines à côté de l'arabe, et commence de grandes réformes des systèmes éducatifs, fonciers et judiciaires. En même temps certaines de ses orientations politiques (islamisme ?) suscitent de l'inquiétude.

Un nouveau coup d'état 12/12/84 porte au pouvoir Col Moawiya Ould Sid'Ahmed Taya qui libère les prisonniers politiques et promet la démocratie.

Les baasistes et les nassériens forment des groupes politiques puissants dans l'Etat, poussant l'élite maure blanche à une politique chauvine pro-arabe.

Interpellé par paysans du sud, irrité par l'échec du deuxième congrès du UNESM (Union National des Etudiants et Stagiaires Mauritaniens) où un accord n'a pu être trouvé pour renouveler le bureau entre arabes et négro-africains, les nassériens refusant l'alternance après avoir épuisé leur mandat de trois ans, redoutant la rentrée scolaire 86-87 où l'enseignement des langues négro-africains devait être généralisé, ce que les chauvins ne voulaient pas, Ould Taya prend prétexte d'un document "Manifeste du Négro-Mauritanien opprimé", écrit en avril 86 pour, en septembre, arrêter les prétendus auteurs.

L'épuration, l'arrestation et la torture d'une centaine de cadres civils et militaires noirs commence.

Septembre 87 complot baasiste. Pas de punition.

Octobre 87, on prête à quelques officiers noirs de l'armée l'intention de faire un coup d'état. 3 sont exécutés en décembre 87, 35 condamnés à travaux forcés à perpétuité (envoyés à Oualata). Morts dans ces camps sont, entre autres, Tène Youssouf Guèye, écrivain célèbre, et Djigo Tapsirou, ingénieur agronome.

Des centaines de soldats, officiers, de gendarmes ou fonctionnaires noirs sont radiés, confinés à résidence.

Deuxième complot baasiste découvert, 2 ou 3 ans de prison pour les récidivistes.

Avril 1989. Incident à la frontière Sénégalaise entre éleveurs et agriculteurs. Un mort. Incidents anti- Mauritaniens au Sénégal. Réponse massive en Mauritanie. Pillage de toutes les boutiques "sénégalaises" à Nouakchott, expulsion forcée de villages entiers de Wolofs et de Peulhs le long du fleuve.

Remplacement de populations pulaars par des haratines.

Novembre 1990: nouvelle purge des forces armées (armée et marine notamment) et des douaniers de tous les officiers noirs. Des centaines de morts, et des tortures dans les centres comme Inal, Aziat.

Avril 1991: Ould Taya repromet la démocratie, et le multipartisme. 12 juillet fait voter une

nouvelle constitution où les langues négro-mauritaniennes deviennent de simples langues "nationales" et ne sont plus langues "officielles".

Se maintient au pouvoir depuis lors par un jeu habile qui navigue entre répression, à la découverte de chaque nouveau "complot", et libéralisation-co-optation sous contrôle fort de l'Etat, jouant au chat et à la souris avec l'opposition.

Août 2005 : Pendant une visite officielle en Arabie Saoudite, Ould Taya est renversé dans un coup sans sang par un groupe d'officiers de l'armée, menée par son directeur de la sûreté Mohammed Ould Vall. Les meneurs du coup promettent de remettre le pouvoir au main de civils après des élections dans un délai maximum de deux ans.

Une période de transition s'ouvre qui permet des espoirs, tout en suscitant la méfiance de ceux qui rappellent le rôle d'Ould Vall et de ses collègues du CMJD dans la mise en place des pratiques de torture et de liquidation physique.

En octobre 2005 ont lieu quatre journées d'une conférence nationale visant à explorer les conditions de la mise en place d'une démocratie. Une commission électorale se met au travail.

Des espoirs d'ouverture politique existent donc. Comment ces espoirs vont-ils être concrétisés, ou encore une fois déçus, c'est l'histoire que les des deux prochaines années vont nous raconter.

Par ce projet, nous comptons, au moins sur le plan de la mémoire et de la conscience internationale, jouer notre rôle pour que ces épisodes douloureux de l'histoire africaine et de l'humanité entière ne soient pas oubliées.